Le maire du 2e opposé à un “apéro anti-islam” place de la Bourse

27/08/2010 à 17h00
Addendum 27 août :

Selon 20minutes.fr, la préfecture de police de Paris (PP) n’a pas l’intention d’interdire un apéro « contre l’offensive islamiste » organisé par l’association Riposte laïque le 4 septembre. Un apéro saucisson-pinard, à l’appel de la même organisation, avait été interdit par la PP le 18 juin dernier.

Communiqué de presse de Jacques Boutault

A la suite de l’annonce d’une demande d’autorisation d’ une manifestation dénommée « apéritif républicain » Place de la Bourse, Jacques Boutault a adressé le courrier suivant au Préfet de Police de Paris, M. Michel Gaudin.

Monsieur le Préfet,

J’apprends que vous êtes en possession d’une demande d’autorisation d’une manifestation dénommée « grand apéritif républicain », programmée par l’association « Riposte laïque », le 4 septembre sur la place de la Bourse à Paris.

En tant que maire du 2e arrondissement, je tiens à vous faire savoir que je suis fermement opposé à ce que se déroule dans l’arrondissement dont j’ai la charge une manifestation qui, contrairement à son intitulé, bafoue les fondements de notre République en opposant des citoyens français sur des thèmes religieux, et qui se présente comme un nouvel « apéro anti-

islam ».

Il m'apparaît de surcroît que l'objet de cette manifestation présente un risque sérieux de trouble à l'ordre public : les exemples récents d'apéros « saucisson et pinard » organisés à Paris, à Lyon et dans d'autres villes de France, sont là pour le prouver.

Bien que confiant dans la décision que vous prendrez, qui relève de votre seule responsabilité, j'estime important de vous faire connaître ma position.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Jacques BOUTAULT,

Maire du 2e arrondissement de Paris

Les Verts Paris **Le Figaro**

NB : Jacques Boutault ("le khmaire vert" selon l'hebdomadaire Marianne) s'était fait connaître en 2002 pour avoir refusé que des enfants chantent La Marseillaise dans sa mairie, à l'occasion du 11 novembre.

Marianne2